

CHAMPLAIN.—C'est à la Bonne sainte Anne que j'attribue la guérison d'un mal de gorge assez violent.

UNE ENFANT DE MARIE.

Je demande de publier mes actions de grâces pour trois faveurs obtenues.—E. L. S.

SAULT MONTMORENCY.—Après neuvaines faites devant une image de sainte Anne, j'ai obtenu la guérison d'un violent mal de gorge.—A. B.

BRUNSWICK, ME.—Mon mari allait subir une opération qui devait le laisser infirme, lorsqu'il me vint à l'idée de faire un pèlerinage à Sainte-Anne. J'ai accompli mon vœu et mon mari a recouvré la santé.

Une nouvelle épreuve lui survint, et c'est encore à sainte Anne que nous avons eu recours et non pas en vain.

ST-ROMUALD.—Aujourd'hui je puis dire avec certitude qu'on n'invoque jamais la Bonne sainte Anne en vain, car j'ai obtenu ma guérison, par son intercession.

Je remercie donc vivement ma généreuse Bienfaitrice, et la prie de me pardonner le retard que j'ai apporté à lui témoigner publiquement ma reconnaissance.

Je lui dois, ainsi que ma famille, beaucoup de reconnaissance pour des grâces reçues et nous lui conservons une éternelle confiance.—E. F.

14 février 1895.

ST-EUGÈNE.—L'an dernier, ayant eu la diphtérie, j'avais promis de recevoir les Annales et d'y faire publier ma guérison. J'ai écrit aussitôt, au mois de juillet ; puis, n'ayant pas reçu de nouvelles, je viens de nouveau vous demander de publier cette guérison.

UNE ABONNÉE.

31 janvier 1895.